

LA RD 100A REAMÉNAGÉE AU NIVEAU DU CARREFOUR

La RD 100A sera redressée perpendiculairement à l'axe principal. Sa chaussée sera bordurée et un îlot sera créé pour séparer les deux sens de circulation. Ces aménagements amélioreront les conditions d'insertion pour les usagers en provenance de Grèges.

Une surlargeur franchissable en béton, facilitera également les manœuvres des poids lourds s'engageant sur la RD 920.

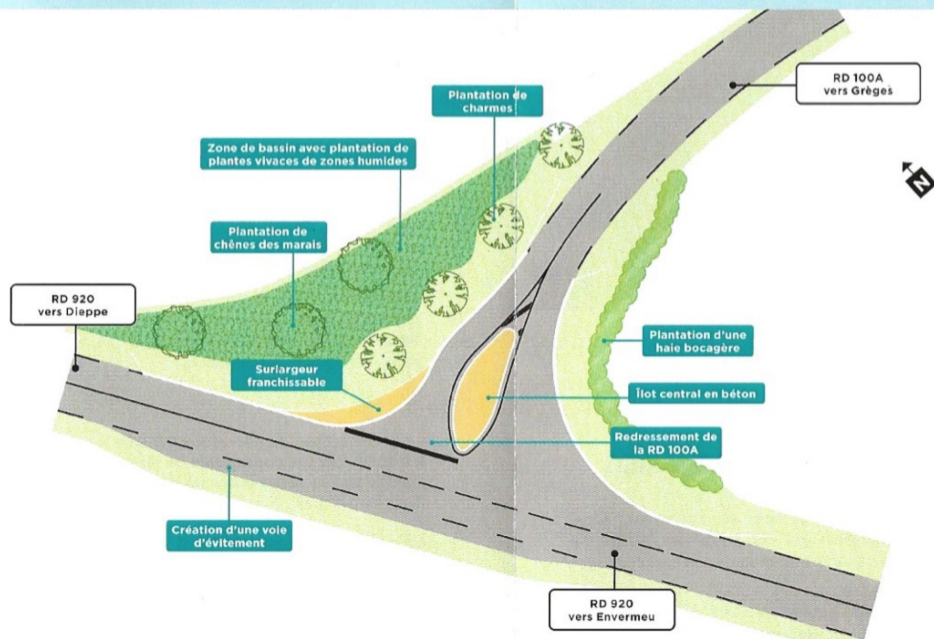
UNE VOIE D'ÉVITEMENT CRÉÉE SUR LA RD 920

La RD 920 sera élargie au niveau du carrefour afin de créer une voie d'évitement dans le sens Dieppe vers Envermeu. Cette voie qui ne sera pas bordurée, permettra d'éviter les véhicules à l'arrêt, en attente de tourner à gauche vers la RD 100A en direction de Grèges.

UN AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DANS L'ENVIRONNEMENT

Les eaux pluviales ruisselant sur la chaussée seront collectées dans le bassin créé au droit du délaissé de la chaussée démolie.

Le projet intègre un aménagement paysager. Une haie bocagère sera plantée sur l'un des côtés de la RD 100A. De l'autre, des chênes des marais et des charmes seront installés pour remplacer les quelques arbres supprimés et reconstituer l'alignement existant vers Grèges.



UN ENTRETIEN PARTAGÉ

La commune de Grèges assurera l'entretien des aménagements paysagers.

Le Département assurera l'entretien et la maintenance de la chaussée, des bordures et des accotements, des ouvrages d'assainissement ainsi que la signalisation horizontale et verticale.





UN CARREFOUR MAL PERÇU ET DES VITESSES ÉLEVÉES

La RD 920 relie Dieppe et Envermeu. C'est un axe fréquenté qui supporte un trafic de 5 100 véhicules par jour au droit de son carrefour avec la RD 100A.

La RD 100A, sur laquelle circulent quotidiennement 1 100 véhicules, est empruntée par les habitants de Grèges lors de leur trajet domicile - travail notamment vers Dieppe.

Aujourd'hui, le positionnement actuel de la RD 100A n'offre pas de bonnes conditions de visibilité ni d'insertion à ses usagers.

Au niveau de l'intersection, la RD 920 présente un alignement droit qui favorise la pratique de vitesses élevées.

3 MOIS DE TRAVAUX

L'aménagement d'une voie d'évitement le long de la RD 920 et le redressement de la route départementale RD 100A amélioreront la sécurité au niveau de l'intersection de ces deux routes départementales.

Ce projet a été défini en concertation avec les communes de Grèges et de Martin-Église et a été voté par l'Assemblée départementale le 23 septembre 2019.

Les travaux d'une durée de 3 mois débuteront en juin 2022. Durant les travaux, un alternat sera mis en place sur la RD 920. La RD 100A sera fermée à la circulation avec la mise en place d'une déviation.

- La sécurisation du carrefour RD 920 - RD 100A sur les communes de Grèges et Martin-Église représente un montant de 300 000 € TTC.
- Le projet est financé à 100 % par le Département.



LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME SÉCURISE LE CARREFOUR RD 920 ET RD 100A

COMMUNES DE GRÈGES ET MARTIN-ÉGLISE

